



Congrès de l'AFEP 2026

XV^e congrès annuel

Saint-Brieuc, Campus Mazier, 10 au 12 juin 2026

L'Association Française d'Économie Politique (AFEP) est une association scientifique généraliste dont l'objectif est la promotion du pluralisme dans le champ de l'économie académique. Le congrès annuel de l'AFEP est un moment important pour l'association et pour la communauté des économistes. Il permet de faire vivre le pluralisme des théories, des méthodes et des objets. Au-delà, cette approche encourage le dialogue et l'interdisciplinarité au sein de l'espace des sciences humaines et sociales. C'est pourquoi les propositions de communication autres qu'en économie (sociologie économique, gestion, anthropologie, géographie, aménagement, science politique, histoire, philosophie, etc.) sont souhaitées et encouragées.

Dans l'esprit d'ouverture qui caractérise l'approche pluraliste promue par l'AFEP, le congrès reste ouvert à toutes thématiques ou approches. Les propositions ne portant pas explicitement sur la thématique du congrès sont donc bienvenues. Des **propositions d'ateliers thématiques (ouverts ou fermés) sont également fortement appréciées.**

Le congrès est précédé d'une journée dédiée aux doctorants et intitulée « Doctoriales de l'AFEP » qui se tiendra le **9 juin 2026** à Saint-Brieuc.

Les participant-es s'engagent, dans tous les lieux du congrès et dans les évènements annexes, à ne pas tenir de propos ou commettre d'actes relevant de violences à caractère sexiste et sexuel. Les participant-es, en tant que victimes ou en tant que témoins, sont encouragé-es à signaler les cas de violences sexistes et sexuelles aux personnes référentes.

<https://assoeconomiepolitique.org/presentation/chartes/>

Thématique centrale

No(s) future(s) : crises, conflits et matérialité dans les économies du XXI^e siècle

À l'heure où les institutions socio-économiques et politiques héritées du XX^e siècle vacillent ; à l'heure où les régulations internationales sont en échec sur la réglementation du système financier et commercial, sur celle de l'environnement et désormais également sur le droit international de la guerre et le droit humanitaire, il devient urgent d'interroger les rapports de force à l'œuvre

dans la construction de l'économie de demain. À mesure que les crises écologiques, économiques, géopolitiques, démocratiques et sociales s'intensifient, l'idée même d'un avenir pour les sociétés humaines est remise en question.

Plus encore, du point de vue de l'économie politique, les conditions de reproduction du capitalisme sont menacées et interrogent sur sa pérennité. Le développement technologique notamment dans le champ de l'intelligence artificielle implique une concentration du capital croissante, s'accompagnant d'inégalités de moins en moins soutenables et d'une fragilisation des démocraties ; la destruction des écosystèmes questionne la survie de l'humanité à l'horizon de seulement quelques générations ; la reproduction de la force de travail n'est plus assurée à l'heure où les femmes refusent d'être les seules à assurer le travail gratuit alors que la protection sociale s'amenuise et que les dépenses sociales diminuent drastiquement ; la précarisation de l'emploi rend difficile toute forme de projection dans un avenir stable ; etc. Les progrès technologiques, loin de contenir chacune de ces crises, semblent les intensifier, tout en permettant paradoxalement un contrôle de l'information renforcé et une diffusion de *fake news*.

Tous ces facteurs institutionnels de déstabilisation menacent aussi nos capacités à nous projeter collectivement dans une organisation sociale et matérielle viable. Quelle économie peut ressortir d'un monde paraissant sans avenir ? Quels sont les alliances à même de se nouer ? Planification écologique et démocratique ou fascisme fossile sont-elles les deux seules options ? Etats-Unis, Italie, Hongrie, constituent autant d'exemples qui révèlent que l'agrégation de différents groupes sociaux se fait aujourd'hui au sein d'un bloc social identitaire/nationaliste niant l'existence même des changements climatiques. Comment expliquer cette hégémonie ? Quelle place pour un bloc social progressiste ? Quels contours, avec quel projet, quel récit du futur ?

Ce congrès se propose d'étudier ces enjeux autour de cinq grands axes.

Axes de réflexion :

1. Crise(s) : comment qualifier la ou les crises en cours ?

Quel diagnostic peut-on poser sur la/les crise(s) ? S'agit-il d'une simultanéité de crises de différentes natures ou faut-il adopter le concept de polycrise ? Comment comprendre ces/cette crise(s) dans l'histoire longue du capitalisme et dans celle des régimes d'accumulation ? Le capitalisme serait-il enfin arrivé à ses ultimes soubresauts ? Est-il possible, malgré les spécificités de cette crise, de trouver des résonnances dans l'histoire humaine longue ? Dans une perspective non téléologique, on peut aussi chercher à qualifier les différentes trajectoires de restructuration possible.

2. Conflits et luttes : comment les conflits et luttes se transforment dans un contexte de crises multiples ?

Dans quelle mesure ces crises restructurent les luttes sociales ? Quels sont les groupes sociaux qui les provoquent et en tirent profit ? Comment les mouvements féministes, écologistes, antiracistes, décoloniaux, syndicaux, et des biens communs, entre autres, peuvent-

ils redéfinir les relations de pouvoir et les processus de décision actuels ? Y a-t-il des groupes sociaux et politiques qui cherchent à gouverner cette incertitude ? Quelles oppositions émergent autour des transitions écologiques, énergétiques ou technologiques ? Les marges et expérimentations locales peuvent-elles reconfigurer les rapports de force qui s'étaient imposés avant la crise ? Les promesses de transition écologique, d'économie numérique ou circulaire s'inscrivent dans un champ de conflits où s'affrontent acteurs dominants et alternatives émergentes, intérêts privés et biens communs, temporalités courtes et enjeux de long terme. Ces conflits, qu'ils soient ouverts ou latents, structurent la manière dont se construisent les régulations à venir.

3. Récits sur le futur et idéologies : comment les acteurs façonnent des récits sur le futur dans ce contexte et comment ces discours entrent-ils en conflit ?

Plusieurs récits sur le futur socio-économique et environnemental sont en concurrence : technosolutionnisme ; croissance verte, décroissance/post-croissance, capitalisme numérique, communs, etc. Quels sont les acteurs qui portent ces discours et quels rôles jouent les mouvements sociaux, syndicats, entreprises ou collectivités territoriales dans ces reconfigurations ? Quelle est la capacité de ces différents récits à structurer un bloc social majoritaire ? Sans futur stable, comment peut-on encore parler de gouvernance, voire de planification ? Les fake news et autres vérités alternatives sont-elles un symptôme de notre temps ou un outil puissant structurant de manière spécifique nos visions du futur ? Comment construire collectivement des narrations de futurs souhaitables en mobilisant des méthodologies prospectives ?

4. Matérialités : quelle place pour la matérialité biophysique dans ces dynamiques ?

Il existe des contraintes matérielles (biophysiques) à la poursuite du système économique actuel – dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources, etc. Ces contraintes appellent à d'autres priorités dans le processus de prise de décision politique et économique. Comment concevoir une économie « du futur » compatible avec les limites planétaires et l'atteinte des *decent living standards* ? Comment intégrer la matérialité des structures économiques à la prise de décision ? En donnant une valeur monétaire à la nature ? Par une nouvelle comptabilité en nature ? Il y a toujours deux matérialités possibles à prendre en compte, une matérialité que nous pourrions qualifier de réelle, qui nous vient directement du lien avec nos écosystèmes et une matérialité politique, représentation du réel construit par les acteurs sociaux. L'analyse d'économie politique doit-elle prendre en compte les deux ? Ces deux dimensions sont-elles liées et comment ?

5. Économie politique et avenir : comment l'économie politique en tant que discipline peut-elle se transformer pour appréhender ces phénomènes, doit-elle par exemple penser une nouvelle forme de prospective ?

Plus largement, peut-on faire l'économie politique d'un monde qui s'effondre et se re-



compose ? Quel peut être le rôle de l'économiste politique dans l'imagination de récits et de scénarios face aux crises ? La neutralité axiologique est-elle une forme d'engagement satisfaisante face aux urgences sociales, politiques et climatiques ? Ces urgences doivent-elles renouveler nos pratiques de recherche ? Quelles voies d'issue propose l'économie politique contemporaine ? Comment les idéaux collectifs et les pratiques concrètes du présent peuvent nous aider à dessiner d'autres modes de vie, durables et affranchis du mode de fonctionnement actuel de notre économie ?

Sur cette thématique centrale, comme sur tout autre thématique d'économie politique, **trois types de soumissions sont possibles :**

- Proposition de communication scientifique longue (15 minutes) : chaque auteur/autrice soumet une proposition (c'est-à-dire résumé d'environ 400 mots et avec des références bibliographiques et des mots clés) ;
- Proposition d'atelier thématique fermé : chaque coordinateur/coordonatrice d'atelier propose une thématique et une liste d'intervenant·e·s, assure la collecte des propositions de communication et anime l'atelier le cas échéant ;
- Proposition d'atelier thématique ouvert : chaque coordinateur/coordonatrice d'atelier propose une thématique qui, si elle est acceptée, peut donner lieu à un appel à contributions spécifique envoyé par le·a coordinateur/coordonatrice. Les communications regroupées dans l'atelier thématique seront choisies parmi les propositions de communication scientifique répondant à l'appel général et/ou à cet appel spécifique.

« *L'AFEP considère que la promotion du pluralisme académique en économie (idées, thèmes, méthodes) passe par la promotion du pluralisme des points de vue. Elle promeut donc l'inclusion et le traitement égal de toutes les personnes. Cette diversité de caractères démographiques et d'origines géographiques est également requise pour des raisons de justice.* » (Texte complet de la charte).

Chaque coordinateur/coordonatrice d'atelier est invité·e à prêter attention à la parité femmes / hommes et à la diversité des personnes choisies pour intervenir.



Organisation générale du congrès

Calendrier

- Période : du 10 au 12 juin 2026, précédée d'une journée « Doctoriales de l'AFEP », le mardi 9 juin.
- Site Internet : afep2026.sciencesconf.org. Des informations y seront ajoutées régulièrement.
- Les résumés de proposition de communication académique (deux pages maximum d'intention de communication) ou d'ateliers sont attendus au plus tard le **15 janvier 2026**. Dans tous les cas, les papiers complets sont attendus **courant mai 2026**, pour mise en ligne sur le site du congrès, sauf avis contraire transmis par les auteurs :
 - ▷ Communications : notification d'acceptation le **20 février 2026**
 - ▷ Ateliers ouverts ou fermés : un-e ou des animateurs et animatrices proposent un programme dont la définition thématique (s'intégrant ou non dans la thématique principale) et l'animation seront sous leur responsabilité. Les propositions d'ateliers seront évaluées par le comité scientifique **au fil de l'eau** jusqu'au **15 janvier 2026**. N'hésitez pas à soumettre tôt si vous souhaitez pouvoir diffuser votre appel rapidement.
 - ▷ Pour les ateliers ouverts, un appel à communication spécifique sera ensuite envoyé, le calendrier pour ces propositions sera propre à chaque équipe en charge de l'appel.
- La journée du 9 juin est réservée aux doctoriales et fera l'objet d'un appel spécifique sur le site.

Contacts organisation

Pour toute question, merci d'envoyer votre message à l'adresse suivante : congres.afep2026@proton.me.

Comité d'organisation

- Alexandre Berthe – Université Rennes 2, LiRIS
- Irène Berthonnet – Université Rennes 2, LiRIS
- Léo Charles – Université Rennes 2, LiRIS
- Ana Carolina Cordilha – Université Rennes 2, LiRIS
- Diadié Diaw – Université Rennes 2, LiRIS
- Christophe Ehrhart – Université Rennes 2, LiRIS
- Michał Gadomski – Université Rennes 2, LiRIS
- Sarah Gardin – Université Rennes 2
- Pascal Glémain – Université Rennes 2, ESO
- Simon Guédé – Université Paris Cité, LADYSS
- Yann Guy – Université Rennes 2, LiRIS
- Dolores Komljenovic – Université Rennes 2, LiRIS



-
- Marc Lautier – Université Rennes 2, LiRIS
 - Alban Pellegris – Université Rennes 2, LiRIS
 - Béatrice Quenault – Université Rennes 2, ESO
 - Michel Renault – Université de Rennes, CREM
 - Clément Rouillier – Université Rennes 2, LiRIS
 - Pierre Rouxel – Université Rennes 2, Arènes
 - Sandrine Rospabé – Université de Rennes, LiRIS
 - Colette Tonnellier – Université de Rennes, directrice adjointe du Campus Mazier